

Réf: Dossier 216609

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FAMAN TRANSIT »

Siège Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
BOULEVARD VGE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts Authentiques en date du 11/05/2023 reçus par Me ZOGOUE DOWAN ELVICHE AIME, Notaire, et enregistrés au CEPICI le 15/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FAMAN TRANSIT »

Objet : • L'activité de COMMISSIONNAIRE EN DOUANE, TRANSIT ET DIVERS,

Et généralement toutes opérations commerciales, agricoles, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini ainsi qu'à tous objets similaires ou annexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
BOULEVARD VGE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M BAMBA ISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05700 du 31/05/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39020/GTCA/RC/2023 du 31/05/2023

